

pays. Un peu d'agitation fera bien pour les affaires, commerciales et autres. Puis, un mois ou six semaines de supplément, à trente francs par jour et par député, c'est une largesse dont on ne manquera pas de savoir gré aux mandataires de la gauche, si économes des deniers des contribuables.

Ne pouvant aujourd'hui discuter, avec le soin et l'étendue qu'elles méritent, les motions dont il s'agit, bornons-nous, pour aujourd'hui, à en mettre le texte sous les yeux de nos lecteurs; une brève réflexion, jointe à chaque formule, indiquera si elle nous semble judicieuse ou intempestive.

Deux amendements s'appliquent au Conseil d'Etat; l'un est ainsi conçu : « Les auditeurs du Conseil d'Etat seront nommés au concours public. »

Nous n'y verrions pas de difficulté. Seulement nous nous demandons, révérence gardée, de quoi messieurs de l'opposition se mêlent. Si on leur accorde le concours des postulants auditeurs, ils demanderont bientôt le concours des sous-préfets pour les préfetures, des préfets pour le Conseil d'Etat, des conseillers d'Etat pour la sénatorerie. Cela mènerait un peu loin, plus loin peut-être que nos motionnaires ne se l'imaginent. Car enfin, si l'on mettait, devant le suffrage universel, le mandat parlementaire au concours, est-il bien sûr que tel ou tel d'entre eux, après examen capacitaire, ne serait évincé d'emblée ?

Autre proposition : « Retrancher 120,000 francs, montant du traitement de deux vice-présidents. »

Ceci est clair et net. Mais comme on supprime le traitement tout en gardant les deux hauts fonctionnaires, quelques personnes trouveront peut-être la proposition inéquivalente.

Deux amendements aussi pour le ministre des finances :

« 1° Retrancher 92,022,745 francs, montant du produit de la dotation de l'amortissement affecté aux ressources du budget ordinaire, et attribuer cette somme aux ressources du budget extraordinaire. »

Simple virement, comme on dit en termes de finance. Nous ferons toutefois une observation : L'amortissement a cessé de fonctionner depuis des années ; il serait bien désirable qu'on y revint. Pour cela, que faut-il ? Une politique d'ordre et de paix. Or, est-ce vers l'ordre et la paix que tendent, plus visiblement aujourd'hui que jamais, les efforts de l'opposition soi-disant démocratique ?

« 2° Il sera, par les soins du ministre des finances, dressé un compte spécial des emprunts. Ce compte devra contenir le produit net de l'emprunt, les frais de commission de toute nature et justifier de l'application des fonds. Il sera distribué au Corps législatif dès l'ouverture de la session qui suivra l'emprunt. »

C'est sans doute un travers de notre esprit, mais il nous plaît médiocrement de voir stipuler sur les emprunts, leurs produits et leurs frais de toute sorte. Le jour où, au lieu d'emprunter pour un motif ou pour un autre, l'Etat sera en mesure de payer peu ou prou de ses dettes, ce jour-là il aura fait grand plaisir aux contribuables et il se sera rendu à lui-même un important service en tant que stabilité et popularité.

Ministère de l'intérieur, cinq amendements. Les voici dans leur ordre sectionnaire :

« Une enquête parlementaire sera faite d'ici à la prochaine session, sur la situation de chaque administration, sur le nombre des employés, l'insuffisance des petits traitements et l'abus du cumul. Cette enquête aura pour objet de rechercher les moyens d'améliorer les services publics, soit en les décentralisant, soit en réduisant leurs frais trop considérables. »

L'intention est bonne, le but utile, mais le moyen impraticable. Qu'est-ce qu'une enquête parlementaire ? Si le Corps législatif, non content de discuter et de voter,

s'ingère dans l'administration, alors nous retournons en plein vers 1848. C'est peut-être pour cela que MM. Garnier-Pagès sont redevenus députés de la Seine.

A bientôt la suite de cette analyse. BAYET.

Où en est la crise cotonnière.

Le troisième hiver de la disette du coton vient de se passer assez heureusement, tant en France qu'en Angleterre ; et les ouvriers de fabrique qui, pendant l'hiver de 1862-63, avaient dû compter sur un effort extraordinaire de la charité publique pour ne pas mourir de faim, ont pu passer l'hiver de 1863-64 sans qu'un appel nouveau ait été adressé en leur nom à la bienfaisance et à la bienveillance de leurs concitoyens.

Cette grande épreuve de l'interruption de l'arrivage des cotons américains peut donc être considérée comme passée; elle a produit des souffrances intenses parmi les populations ouvrières et a amené une décroissance notable du commerce des ports qui — comme le Havre en particulier — avaient concentré sur cet article le meilleur de leurs capitaux et de leur industrie; mais en somme le mal n'a pas dégénéré en catastrophe et on peut prévoir avec certitude le moment où les manufactures de coton reprendront une activité modérée.

Le comte de Derby, qui s'est trouvé placé à la tête du grand mouvement de charité publique qui s'est produit en Angleterre à l'occasion de la disette du coton, et par conséquent connaît tous les aspects et les détails de cette grave question, a déclaré récemment, dans le sein du Parlement, que les ouvriers cotonniers du Lancashire auraient, à partir de la fin d'avril, du travail pour cinq jours par semaine, c'est-à-dire de quoi suffire et au-delà aux premières nécessités de la vie. Or, comme dans l'état actuel des relations commerciales entre les différents peuples, les conditions du travail s'équilibrent naturellement d'un pays à l'autre, comme les eaux tendent à prendre leur niveau, il est permis d'espérer que ce qui se passera dans le Lancashire à la fin d'avril, se produira en Normandie et en Alsace à quelques mois de distance près.

Maintenant, le commerce du coton est-il appelé à reprendre, cette année et les années suivantes, l'étendue et la prospérité dont il était en possession avant la guerre d'Amérique ? Au premier abord, il semble qu'il ne puisse en être ainsi. L'élevation du prix de la matière première devra — et elle l'a déjà fait en partie — provoquer une élévation proportionnelle du prix de l'article manufacturé. D'autre part le renchérissement des cotons devra à son tour diminuer la consommation et par suite réduire la production. Mais il y a une observation essentielle à faire : si en dépit d'une augmentation de prix quelconque — mettons si l'on veut 100 pour cent, — la cotonnade reste encore le tissu le meilleur marché qu'on puisse se procurer pour une somme donnée d'argent, comme en définitive on ne peut se passer d'un tissu quelconque pour les nombreux usages de la vie, il s'ensuivra qu'on continuera à acheter des cotonnades, de préférence au fil ou à la laine, bien que le premier article ait subi une augmentation, considérable à la vérité, mais qui le laisse néanmoins encore à plus bas prix que ses concurrents le fil ou la laine.

C'est ainsi qu'on peut expliquer la confiance des grands manufacturiers du Lancashire, qui non-seulement se sont imposés de grands sacrifices pendant ces deux dernières années pour tenir les usines entrouvertes, mais ont de plus consacré des capitaux importants à construire de nouvelles fabriques, dont le nombre s'élève, d'après le comte de Derby, à 110, qui n'attendent qu'un moment propice pour allumer leurs chaudières, et faire marcher des métiers perfectionnés à toute vapeur. Ces spéculateurs aventureux et hardis comptent que les producteurs de coton

brut, dans l'Inde, en Chine, en Egypte, en Turquie et ailleurs, auront fait d'assez bonnes affaires et gagné assez d'argent pour devenir d'excellents clients pour l'industrie anglaise en général, et telle des cotonnades en particulier. Cet espoir se réalisera-t-il ? Nous en doutons quelque peu ; et nos raisons pour cela, c'est que depuis que le courant du commerce apporte en Angleterre des cotons de l'Inde et des autres parties de l'Orient, le contre-courant s'est établi, lequel reporte d'Angleterre des espèces d'or et surtout d'argent vers l'Orient, où elles sont enfouies et d'où elles ne reviennent jamais.

L'Indon, le fellah, le chinois même, ne seront jamais de grands consommateurs de tissus. Quelques mètres de cotonnade suffisent à leur toilette pendant des années entières. S'ils produisent peu, ils consomment encore moins ; et le piastre qu'ils reçoivent de loin en loin, leur apparaît plutôt comme un objet précieux à conserver que comme un moyen d'échange pour se procurer des satisfactions dont ils n'ont ni l'habitude ni le besoin.

L'Orient — si c'est sur lui désormais qu'il faut compter pour l'approvisionnement de nos usines — nous enverra beaucoup de coton brut, mais ne nous prendra en échange guère plus de coton ouvré que par le passé ; et c'est surtout à ce point de vue en particulier que la perte du marché américain est regrettable : car si l'Amérique nous fournissait beaucoup de matières premières, elle nous achèterait encore plus de produits manufacturés.

Heureusement que ce marché américain n'est pas à tout jamais perdu ; il faudra bien, tôt ou tard, que cette guerre odieuse prenne fin ; et quand il sera bien prouvé que le Nord est impuissant à réduire le Sud, qu'il peut tout au plus le dévaster, les puissances européennes ne pourront pas se dispenser de déclarer qu'en voilà assez et que trop de sang a été versé pour satisfaire l'orgueil et l'entêtement de deux frères ennemis. Alors le marché américain se rouvrira et le coton reviendra ce qu'il était auparavant, un article de grande production et de grande consommation ; et une utile concurrence s'établissant, les bas prix reparaitront, comme le plus vif stimulant d'un grand et florissant commerce.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 15 mars. Le général Grant a été nommé commandant en chef de l'armée, en remplacement d'Halleck, qui est nommé chef d'état-major.

Sherman est nommé commandant des armées de l'Ohio, du Tennessee et de l'Arkansas. Il est allé à la Nouvelle-Orléans se concerter avec Banks.

La femme du général confédéré Beauregard est morte à la Nouvelle-Orléans. Cet événement a donné lieu à des démonstrations sympathiques très grandes. Une frégate italienne a péri. On suppose que c'est le *Re Galantuomo*.

Agio sur l'or, 60 1/4. Change : sur Londres, 175 ; sur Paris, 317 1/2.

New-York, 17 mars, soir. M. Lincoln a ordonné une levée de 200,000 hommes.

On n'a reçu aucune nouvelle importante du théâtre de la guerre.

Le bill sur l'or a été adopté par le Congrès.

L'autorité judiciaire a déclaré que la capture du *Saxon* était illégale.

Berne, 28 mars. Les avis reçus de Paris constatent que les négociations pour le traité de commerce franco-suisse ont été très avancées la semaine dernière, mais qu'il reste encore des questions difficiles à régler.

Southampton, 27 mars. On fait, ici, de grands préparatifs pour recevoir Garibaldi qui demeurera, chez le

maire de Southampton, pendant son séjour dans cette ville. Un banquet s'organisera en l'honneur de Garibaldi. La municipalité a voté une adresse qui lui sera présentée à son arrivée.

La frégate autrichienne *Schwarzenberg* était arrivée à Gibraltar le 15 mars.

Madrid, 26 mars. Les journaux démentent la nouvelle de négociations avec l'archiduc Maximilien pour déclarer un prince espagnol héritier éventuel du trône du Mexique dans le cas où l'archiduc n'aurait pas d'enfants.

Le ministre d'Etat a déclaré à la commission du budget que le gouvernement ne s'était pas occupé de la question d'Italie.

Le marquis Salaparuta est parti pour Paris pour des affaires de chemins de fer.

Berlin, 26 mars. La Gazette de la Croix apprend que le Roi, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, a exprimé au ministère, par des paroles très cordiales, sa reconnaissance pour la façon dont la politique intérieure et extérieure est dirigée.

Francfort, 26 mars. Communication a été donnée à la diète germanique d'une invitation officielle de l'Angleterre, d'assister à une conférence qui se réunira le 12 avril à Londres, pour le règlement du conflit dano-allemand.

Cette invitation a été renvoyée à l'examen des commissions.

Francfort, 27 mars. L'Europe, reproduisant un article du journal officiel russe le *Galos*, très hostile à l'Autriche, établit que l'alliance austro-russe est chimérique, mais elle s'élève vivement contre les influences fâcheuses qui pèsent depuis quelque temps sur l'action diplomatique du cabinet de Vienne.

L'Europe publie le texte officiel d'une note-circulaire très vive du Danemark, en date du 15 mars. Cette pièce est relative à la conduite des Austro-prussiens dans le Sleswig.

Mexico, 1er mars. Les Français ont occupé Zacatecas. Juárez refuse d'abdiquer.

Le Yukatan s'est déclaré pour les Français.

Vidaurri s'est prononcé contre Juárez. Les Français ont capturé un steamer mexicain, avec des dépêches pour Juárez.

Constantinople, 26 mars. Des raisons de santé ayant obligé le ministre des finances, Moustapha Fazli Pacha, de demander sa retraite, il a été nommé ministre sans portefeuille et remplacé aux finances par Kiani Pacha.

Le choix de Kiani Pacha est dû aux talents administratifs dont il a fait preuve dans la direction supérieure des douanes.

La haute inspection des finances de l'empire reste, comme par le passé, confiée à son altesse le Grand Vizir.

Rome, 27 mars. Le Pape a assisté dans la basilique du vatican aux cérémonies de Pâques. Le mauvais temps l'a empêché de donner la bénédiction solennelle, de la grande loge du Vatican. La bénédiction a été donnée dans l'intérieur de la basilique.

Les troupes françaises et pontificales étaient sous les armes. L'affluence était immense.

Christiania, 25 mars. La commission du Storting, chargée d'examiner les projets gouvernementaux, a recommandé à l'unanimité l'acceptation des propositions relatives aux armements en faveur du Danemark.

Suez, 25 mars. Les ambassadeurs japonais avec une suite d'environ cinquante personnes sont arrivés par le vapeur *Erymanthe*. Ils s'arrêteront quelques jours en Egypte afin de rendre visite à S. A. le vice-roi.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

M. le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Circulaire sur l'établissement d'écoles publiques dans les communes qui en sont dépourvues (7 mars).

Monsieur le préfet, au relevé du nombre des écoles primaires, l'année dernière, a constaté que 1,018 communes sont encore privées d'écoles publiques.

Cette situation a dû appeler mon attention la plus sérieuse. La loi du 13 mars 1850, comme la loi précédente du 28 juin 1833, impose à toute commune l'obligation d'entretenir une ou plusieurs écoles primaires, selon les besoins de la population, à moins qu'elle ne soit autorisée par le conseil départemental à se réunir à une ou plusieurs communes voisines pour l'entretien d'une école.

En posant ce principe avec tant de fermeté, la loi n'a reculé devant aucun sacrifice. Elle exige de toute commune, pour l'entretien de son école, une part de ses revenus ordinaires, le vote de 3 centimes spéciaux au principal des contributions directes ; et si le produit de la rétribution scolaire, réuni à ces ressources, ne suffit pas, le département et ensuite l'Etat sont chargés de combler le déficit. Aucune commune ne peut donc être admise à exciper de l'insuffisance de ses ressources pour se dispenser de l'entretien d'une école. A quel des lors attribuer l'absence totale d'établissements de ce genre dans les 1,018 communes qui m'ont été signalées ? Plusieurs causes, je le sais, peuvent, jusqu'à un certain point, atténuer les reproches qui pourraient être adressés à ces sujets aux administrations municipales.

Ici, on allègue le défaut absolu de local ; là, on trouve des communes divisées en un grand nombre de hameaux éloignés les uns des autres de telle sorte qu'une école au centre ne réunirait qu'un trop petit nombre d'enfants ; enfin, dans telle commune, qui pourrait se réunir à une autre pour l'entretien d'une école, on rencontre, de la part de l'une ou de l'autre, des obstacles que la loi ne donne pas au gouvernement le pouvoir de surmonter.

Mais, s'il en est ainsi pour quelques communes, il ne saurait en être de même pour toutes, et je désire avoir, sur ce point, les renseignements les plus précis. J'ai donc l'honneur, M. le préfet, de vous prier de m'envoyer un état des communes de votre département qui sont encore sans école, et de m'indiquer pour chacune d'elles :

1° Le chiffre de la population ;
2° La distance qui la sépare des communes voisines auxquelles elle pourrait être réunie ;
3° La nature des obstacles qui s'opposent, soit à la création d'une école, soit à la réunion aux communes voisines.

Je vous prie, monsieur le préfet, de ne pas attendre ma réponse pour adresser aux communes retardataires les recommandations les plus pressantes. Vous ferez comprendre aux administrations municipales qu'en maintenant les populations qu'elles doivent protéger, dans un état d'infériorité sociale, elles manquent à tous leurs devoirs, et encouragent, à l'égard des familles, une responsabilité dont leur conscience ne saurait trop s'alarmer.

Sans doute, monsieur le préfet, la plupart des communes dont il s'agit sont celles qui présentent le moins de ressources, et qui, par conséquent, devront, relativement, imposer les plus grands sacrifices à l'Etat. Que cette considération ne vous arrête pas ! Si le gouvernement de l'Empereur veut qu'aucune dépense ne soit faite inutilement, s'il veut l'ordre et la régularité dans la comptabilité, il veut aussi qu'aucun service public ne reste en souffrance ; il considère l'éducation du peuple comme un de ses premiers devoirs, et il compte sur le concours des fonctionnaires de tous les ordres pour lui en faci-

Les premiers événements de la matinée, si humiliants pour sa Blenda, ne furent pour la bonne dame que des ombres poétiques indispensables pour faire ressortir l'effet du grand et magnifique moment où le comte avait paru sur la scène.

« Eh bien, mon enfant, ma petite comtesse ! dit-elle solennellement, avais-je tort d'avancer que le nom de feu ma grand-mère portait bonheur ? La lettre de ta tante arriva le jour de la St-Concordia, et il nous fut encore donné, d'après les desseins impénétrables de la Providence, d'arriver à Wenersborg juste en même temps que le brillant rejeton d'une antique famille de Schonen... Et ce fils de héros, cette fleur la plus belle de l'aristocratie et de la richesse fut — ô puissance divine ! — le premier qui te vit et que tu vis toi-même, tout cela pour la confirmation par le Ciel de votre délicieux avenir. »

— Ce fut miraculeux, en effet, dit Blenda, poussant un soupir.

— Rien pourtant de moins miraculeux que cela, petite — ce sont précisément les secrets de la nature. Et quoique j'eusse compté sur un prince russe ou allemand, un lord anglais ou un grand d'Espagne, loin de moi — car ce serait pécher — de vouloir lutter contre les forces de la nature, qui émanent de Dieu même, et je donne toute ma bénédiction maternelle à ton union avec le noble comte !

— Oh ! mère chérie, nous n'en sommes pas encore, à beaucoup près, arrivés à ce point.

— Pas encore à ce point ? — Ça ne tardera guère, je pense.

— Qui sait ?

— J'ai beaucoup entendu parler de luxe et de la richesse des magnats de

Schonen, poursuivait Mme Emerence sans écouter l'objection timide de Blenda, et je pense que quand il te présentera à la cour, il n'épargnera pas les frais, et il fera preuve de goût pour rendre ton entrée aussi brillante que possible. On ne peut pas, petite, blâmer un homme riche de produire avec éclat ce qu'il possède de plus beau.

— Oh ! puissé-je lui faire honneur ! — Nous n'avons pas lieu d'en douter. — Leurs Majestés le recevront très gracieusement, j'en suis convaincue ; peut-être même le roi le baisera-t-il au front — cela s'est déjà vu — ou l'offrira-t-il une parure de diamants ; je mets toutefois le baiser au-dessus de tout, car c'est un plus grand hommage à ta beauté... Et la Henriette, petite, ce despot, cette femme orgueilleuse qui voulait nous reléguer dans l'obscurité de la province, elle sera tant soit peu surprise et envieuse quand elle recevra la nouvelle de ton mariage avec le descendant d'une des familles les plus anciennes et les plus considérées du royaume.

— Mais je mettrai mon honneur à être si simple, si affectueuse, qu'elle oubliera son antipathie pour moi.

— Je n'ignore pas que tu as le cœur trop bon pour que le bonheur te rende hautaine ; mais la question est de savoir si ta nouvelle famille consentira à ce que tu aies de pareilles relations.

— Je l'espère, et le contraire m'affligerait beaucoup.

— En attendant, montrons-nous bonnes parentes envers elle d'une autre façon.

— Comment donc ?

— Tu demanderas à ton futur, comme une faveur, qu'il veuille bien acheter chez Patrik tout le linge fin nécessaire pour

monter votre maison, et chez Johan tous les objets que tient ce dernier. J'espère que ce sera là une très-jolie commande qui fera oublier au pauvre Johan le refus qu'il a essayé... Et ensuite la petite comtesse achètera toutes ses parfumeries chez lui et fera arrêter souvent son équipage devant le magasin, afin qu'il puisse dire à ses pratiques : Tenez, voici ma cousine, la belle comtesse Blenda Creutz ! — Dieu ! elle va sans doute, comme d'ordinaire, me faire exhiber toutes mes marchandises, car rien n'est assez beau pour ces dames du grand monde.

— Et s'il vient à apprendre, dit Blenda en riant, que le comte a emprunté son nom et son titre de cousin pour mieux garder l'incognito, il jugera sans doute cette circonstance aussi digne d'être rapportée... Mais qu'est-ce qui peut forcer le comte à get incognito, et combien de temps durera-t-il ?

— Le secret qu'il garde ne peut, selon moi, avoir d'autre motif qu'une intrigue de famille, ou une intrigue de cour ; peut-être veut-on le marier, peut-être même son honneur est-il engagé d'une manière quelconque, ou a-t-il le besoin du consentement du roi — le temps seul nous débrouillera tout cela. Pourant je ne doute pas le moins du monde que la lettre qu'il va t'écrire ne nous donne tous les éclaircissements dont nous avons besoin en ce moment.

— Mais il parla de travail !

— Ne comprends-tu donc pas, petite folle, que ce n'est qu'une manière délicate de s'exprimer... Du travail ? Ah ! bien oui ! Et dire que j'ai été assez sotte, pendant ton absence, pour faire acheter de la farine de froment et du beurre frais pour une grande quantité de petits pains ! Je

voulais te surprendre par mon activité — mais de telles surprises sont superflues après celle de tout à l'heure.

— Mais, Dieu du ciel, tu as employé pour ça notre dernier argent, mère chérie ! Nous n'avons plus de quoi acheter de la viande, et conséquemment pas de quoi faire du bouillon !

— Cela n'a pas la moindre importance, chère Blenda ; je puis vivre jusqu'à demain de bouillie d'avoine, et alors, sans doute, nous ne manquerons plus de rien. Les nouvelles que tu viens de me rapporter sont plus fortifiantes que du bouillon.

— Il n'est pas possible, pourtant, que nous nous soyons trompées ? dit Blenda après quelque hésitation et en rougissant de la sotte pensée qu'elle allait exprimer... Non, non, il entra bien dans la chambre du comte. Le comte était brun. Et, quand nous reconstrûmes le lieutenant sur l'escolier, le domestique dit que le comte était chez lui.

— Deviens-tu folle, petite ? Doutes-tu que le comte soit réellement le comte ?

— Je pensais seulement à sa surprise quand je lui dis, dans notre premier entretien, que je présumais qu'il allait partir pour Schonen. Mais quand je réfléchis à la circonstance concernant l'écriture... — Quelle circonstance ?

— Ne te rappelles-tu pas que je t'ai raconté que, sur le bateau à vapeur, le lieutenant tira de sa poche des papiers et des lettres et les posa à côté de lui sur le banc, et que je reconnus l'écriture d'une adresse, parce qu'elle ressemblait parfaitement à celle de mon paquet de livres ?

— Oui, maintenant je m'en souviens ; il te repoussa même, quand tu lui demandais qu'il avait écrit cette belle adresse, que c'était une lettre de recommandation

d'un jeune comte Creutz, qui était notre voisin à l'hôtel.

— Précisément ! — Eh bien, te faut-il, de meilleures preuves encore ?

— Oh ! non, je suis parfaitement convaincue. Un port si noble et un si noble visage ne peuvent appartenir qu'à un gentilhomme !

Il est superflu de dire que cette journée et la suivante, ne furent employées qu'à une foule de conjectures pueriles et extravagantes de cette espèce.

On consultait l'horloge de minute en minute ; on oublia même la bouillie d'avoine, de façon que les dames vécurent littéralement d'air, mais aussi des friands plats improvisés qui figuraient dans le programme des fêtes de la future comtesse.

Enfin, vers six heures de l'après-midi, la sonnette se fit entendre.

Mme Emerence avait allumé deux chandelles afin que leur chambre, vue de la rue, parût bien éclairée.

Les domestiques, dit-elle à Blenda, sont plus exigeants que les gens de distinction eux-mêmes, et ces petits frais nous seront mille fois compensés par ta lettre.

Il ne convient pas, ma petite comtesse, que tu ailles ouvrir — j'y vais ! Tu ne peux recevoir toi-même quelque présent précieux que le laquais serait chargé d'apporter.

(La suite au prochain numéro.)
La graine de moutarde, récoltée en France, est supérieure à toutes les graines étrangères.